



Relevé de décisions

Réunion du groupe pays Maroc

Mercredi 17 février 2016
Villa Valmer - Marseille

Accueil et tour de table

M. Jean Roatta, maire adjoint de Marseille et président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France remercie les participants pour leur présence à Marseille.

Il invite les collectivités à visionner le film réalisé par la DRIE de Marseille sur l'internationalisation de la ville de Marseille :

<http://international.marseille.fr/actualites/marseille-rayonne-l-international>

Il rappelle l'importance du partenariat franco-marocain et encourage la mobilisation des collectivités françaises, notamment en vue des **assises de la coopération décentralisée franco-marocaines** qui doivent se tenir au début du mois de **mai prochain, à Marrakech**.

Il propose un tour de table afin d'identifier les collectivités présentes. L'échange doit permettre d'identifier les partenariats existants et les éventuelles conséquences pour le partenariat des élections locales qui se sont tenues au Maroc en septembre 2015.

- M. le **Consul du Maroc à Marseille** souligne l'importance du partenariat franco-marocain. Il voit autour de la coopération décentralisée franco-marocaine un enjeu de taille sur la formation des cadres territoriaux, notamment dans un contexte de décentralisation et régionalisation. Le renforcement institutionnel des collectivités est une priorité.

Tour de table des collectivités territoriales :

- La ville de **Marseille** a une coopération ancienne avec **Rabat** et **Marrakech**. Un rapprochement est en cours avec la ville de Tanger en matière maritime. Le PJD arrivés en tête à Rabat et Marrakech a amené des responsables qualifiés (ingénieurs) qui souhaitent poursuivre la coopération avec une approche technique.
- La région **Ile de France** n'a à ce jour pas de coopération formalisée mais l'intention de nouer un partenariat avec le **Grand Casablanca**.
- La ville de **Bordeaux** a un partenariat ancien avec **Casablanca** ; mis en veille, la ville souhaite le réactiver dans les mois à venir
- Le **Grand Lyon** rencontrera le maire de Rabat la semaine suivante ; une coopération avec la société de tramway de **Rabat** pourrait être reprise
- Le conseil départemental de **Seine Saint Denis** travaille sur un projet d'assainissement à **Figuig**. Les nouveaux élus à Figuig ont exprimé leur souhait de poursuivre cette coopération.

- La région **Alsace Champagne Ardennes Lorraine** a un partenariat avec la région de l'Oriental et la région de **Fès Meknes** (anciennement Fès Boulemane). Les partenaires sont encore dans un temps d'adaptation. Les projets se poursuivent grâce au bureau de développement à Oujda. Avec la région de Fès Mèknès, la coopération est plutôt à l'arrêt. Une redéfinition des objectifs est en cours.
- Le conseil départemental de l'**Hérault** est en coopération depuis 2003 avec la région du Souss Massa Draa. Deux projets sont en cours : un sur le sport, un autre sur l'accès aux soins en lien avec le CHRU. Les deux exécutifs ne se sont pas encore rencontrés.
- La ville de la **Seyne sur Mer** n'a pas de partenariat à ce jour mais souhaiterait en nouer un avec une collectivité marocaine.
- La région **Auvergne Rhône Alpes** a une ambition de partenariat sur le Grand Maghreb. Dans ce cadre, elle souhaiterait mettre en place un partenariat économique. La nouvelle configuration régionale de leur partenaire, la région de Rabat Salé Kénitra pourrait donner un nouvel élan au partenariat. Le nouvel élu, côté région française souhaite également travailler avec le partenaire marocain en direction de l'Afrique subsaharienne. Le thème de la francophonie pourrait également être privilégié.
- Le conseil départemental de **Loire Atlantique**, en partenariat avec la province d'**Aït Tchouka** a mis en place un centre pour les mères célibataires salariées et leurs enfants dans le but de les accompagner ainsi qu'une formation pour les nourrices qui s'occupent d'un nombre important d'enfant. Le conseil départemental, suite aux élections marocaines, attend de voir si le partenaire souhaite poursuivre le travail engagé sur cette thématique.
- La région **Provence Alpe Côte d'Azur** a pour partenaires la région de **Tanger Tetouan El Hocoïma**. Le partenariat devrait se poursuivre sur des thématiques de développement économique (dont accompagnement d'entreprises), mais aussi d'économie sociale et solidaire et développement agricole.
- Le conseil départemental de l'**Isère** a deux partenariats avec le Souss Massa Draa et Tadla Azilal. Suite aux transformations régionales, le partenariat pourrait se resserrer sur une seule région marocaine.

Autres partenaires associatifs et institutionnels :

- La coordination Maroc du Bureau des relations internationales européennes et de la coopération internationale pour l'enseignement agricole (**Ministère de l'agriculture**) travaille en étroite relations avec le Maroc sur deux axes : l'accueil d'ingénieurs marocains agricoles, vétérinaires et forestiers et l'accompagnement de projets de mobilité des étudiants français.
- L'association Khamsa travaille pour le **conseil départemental de Meurthe et Moselle**, en partenariat avec la province de **Sidi Kacem** sur des projets de protection de l'enfance
- Le **CARI**, représentant le **Programme Solidarité Eau** au Maroc travaille sur l'accompagnement des porteurs de projet sur l'eau dans plusieurs territoires marocains. Il est notamment en lien avec des ONG du milieu rural et lutte contre la désertification des terres. Il a développé un réseau international sur la sauvegarde des oasis au Maroc. Une collaboration sur ce sujet s'est notamment nouée dans le cadre du partenariat entre Tata et Agde.
- L'association **Solidarité Laïque** a coordonné au Maroc un Programme Concerté Pluri Acteurs Maroc. Elle a également organisé un forum de la coopération décentralisée en Méditerranée sur la jeunesse.
- Le réseau régional multi acteurs **Territoires Solidaires** accompagne près de 400 acteurs de la région PACA dans leurs projets de développement avec le Maghreb.

Il organise le **4^{ème} Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée les 22 et 23 septembre 2016 à Sousse en Tunisie**. Ce Forum est le plus grand rendez-vous d'échanges politiques entre élus puisqu'il rassemble à chaque édition au moins 150 d'entre eux. C'est donc une occasion unique de rencontrer l'ensemble des élus

méditerranéens, de nouer de nouvelles relations, de travailler sur des thèmes d'actualités (financement des collectivités, dynamiques démographiques et migratoires, développement territorial intégré), de marquer sa solidarité envers la Tunisie et de faire vivre la diplomatie territoriale.

- L'association **Touïza Solidarité** met en œuvre un projet d'économie sociale et solidaire avec la région de Tetouan, soutenu par la région PACA et l'AFD. Elle travaille aussi avec la maison de l'élu au Maroc sur le thème de la formation
- **L'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM)** a pour objectif principal de mettre en place un dispositif d'échange d'expérience, d'expertise, de formation et de coopération permettant de promouvoir des démarches intégrées et exemplaires de développement urbain et territorial dans les pays de l'Union pour la Méditerranée. L'AVITEM a notamment pour missions : la formation, marquée par la création d'un Cycle de séminaires de haut niveau à destination des décideurs publics et privés des pays méditerranéens ; la coopération territoriale, en appui à la réalisation de projets intégrés exemplaires de développement urbain et territorial dans les pays de la Méditerranée ; la prospective territoriale permettant la capitalisation et l'échange d'expérience et destiné à faire émerger des concepts et des modes d'actions.

Focus sur le Centre du CNAM au Maroc

- Le **Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)** dispose d'un Centre de formation au Maroc. Fonctionnant comme une « école de la 2^{ème} Chance, il propose des formations à distance dans 1500 filières et 350 métiers. Les formations sont adaptées au contexte marocaines et dispensés par des enseignants marocains. La formation est qualifiante et reconnue au Maroc comme en France. Sur le plan régional, des actions ont aussi été engagées dans le but d'accompagner la politique de régionalisation définie par sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'objectif étant la formation des agents des collectivités afin de renforcer la capacité des fonctionnaires à mettre en place un service public de proximité. Le CNAM travaille également au renforcement de la francophonie.
- Le CNAM se met à disposition des collectivités françaises qui souhaiteraient travailler sur la formation professionnelle.

Pour plus d'information, *voir note de présentation jointe.*

Le nouveau dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine

Le précédent dispositif a permis le co-financement par les Etats marocains et français de 24 projets de coopération décentralisée.

Cf note de bilan rédigée par Frédérick Bouin

Le nouveau dispositif, d'une durée de 3 ans, sera relativement similaire au précédent.

Les thèmes prioritaires envisagés seraient les suivants (sous réserve de validation par le comité de pilotage de ce fonds) :

- la gouvernance territoriale et la régionalisation ;
- les services publics locaux et le renforcement des compétences;
- le développement durable : valorisation des espaces publics et patrimoine historique, aménagement, tourisme et aménagement du territoire ;
- le développement économique local et développement des terroirs ;

- la jeunesse et l'insertion professionnelle.

Ce dispositif sera financé de même que le précédent à parité par la France et le Maroc (équivalent de 900 000 euros chacun) soit près de 1,8 million d'euros.

La collectivité française devra apporter a minima 25% des fonds nécessaire au financement du projet, une part identique doit être apportée par la collectivité marocaine.

Le co-financement apporté par le dispositif ne pourra excéder 50% (soit 25% en provenance de l'Etat marocain et 25 % de l'Etat français).

Un comité de pilotage réunissant le MAE, CUF, l'ARF et l'Ambassade de France au Maroc côté français et la DGCL, l'association des régions marocaines côté marocain permettra de sélectionner les projets.

Les projets pourront être déposés « au fil de l'eau ; toutefois, pour bénéficier d'un co-financement sur 3 ans, les collectivités devront retourner leurs projets avant le 15 juillet 2016.

Ne pourront être éligibles que les collectivités qui auront complété l'atlas en ligne de la CNCD.

Aussitôt qu'il aura reçu la validation de la partie marocaine via le wali DGCL, il sera mis en ligne.

Les assises de la coopération décentralisée franco-marocaine

Les assises de la coopération décentralisée franco-marocaine sont prévues pour le 3 et 4 mai prochain à Marrakech.

Un comité de pilotage des assises, s'est tenu le matin même, malheureusement en l'absence de la partie marocaine en raison de la nomination très récente du wali DGCL.

Le comité de pilotage de ces assises, composé par la DGCL marocaine, MAE, CUF, l'ARF et l'Ambassade de France au Maroc côté français et la DGCL, l'association des régions marocaines, côté marocain ont identifié les principaux thèmes à aborder lors de cette manifestation.

Le déroulé des assises pourrait être le suivant (sous réserve de validation par le comité de pilotage) :

3 mai matin	Ouverture		
	Présentation de l'évolution des contextes institutionnels de la coopération décentralisée		
	Plénière : de la cop 21 à la cop 22, les collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique		
3 mai après-midi	Atelier 1 : : Quelles stratégies urbaines pour le développement durable des Villes ? Echange d'expertise autour de la gestion économe des services urbains	Atelier 2 : Quel développement durable pour les territoires ruraux ? Echange d'expertise autour de la valorisation de l'identité d'un territoire	
	Poursuite des travaux sous forme de tables rondes thématiques ou régionales		
4 mai matin	Atelier 3 : Quelles solutions décentralisées pour les populations	Atelier 4 : Collectivités territoriales et acteurs privés :	Atelier 5 : Echanges d'expertise dans le cadre de la Régionalisation

	vulnérables ? Echange d'expertise autour de l'inclusion sociale et la jeunesse	Gouvernance du développement et partenariat de développement économique	avancée au Maroc
	Poursuite des travaux sous forme de tables rondes thématiques ou régionales		
4 mai après-midi	Rencontres « speed dating » avec acteurs institutionnels sur le salon Signature de convention de partenariat Clôture		

Il est envisagé de mettre un espace à la disposition des acteurs, collectivités ou autres, pour qu'elles puissent exposer de la documentation sur leurs projets.

L'ensemble de ce déroulé est encore en cours de validation de la part de la partie marocaine.

Questions soulevées :

- Quelles places pour les sociétés civiles françaises et marocaines ?
- Quelle place pour les représentants de la diaspora ?

Conclusions

- Cités Unies France, en partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc, tiendra les collectivités informées des suites données à l'organisation de ces assises et s'assurera de leur mobilisation.
- Cités Unies France mettra en ligne des informations relatives à la nouvelle organisation territoriale marocaine, notamment le document présenté par la DRIE de Marseille.
- Le président du groupe-pays Maroc est tout à fait favorable à la tenue de réunions de groupe-pays Maroc dans d'autres villes que Marseille. Les collectivités intéressées pour accueillir cette réunion sont invitées à se rapprocher de Cités Unies France